



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à huis clos en vidéoconférence, le lundi 20 décembre 2021 à 19 h 30, sont présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Marie-Eve Denicourt, Julie Vadeboncoeur et Anne-Sylvie Forney ainsi que messieurs Stéphane Vézina, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Sont aussi présents: le directeur général et greffier-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre et l'adjointe administrative madame Yannick Gagnon.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Adoption du budget 2022
3. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024
4. Période de questions
5. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette à 19 h 35.

21-12-288

2. **Adoption du budget 2022**

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2022;

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné à tous les intéressés le 7 décembre 2021;

**ATTENDU QU'** en conformité avec l'article 957 du Code municipal, un document explicatif du budget sera transmis à chaque adresse civique du territoire de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu que le Conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 comme suit :

**Revenus**

Taxes	2 812 350 \$
Paiements tenant lieu de taxes	15 450 \$
Transferts	165 050 \$
Services rendus	84 450 \$
Impositions de droits	191 000 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$
Intérêts	18 500 \$
Autres revenus	2 500 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 293 300 \$</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Administration générale	623 540 \$
Sécurité publique	600 130 \$
Transport	391 740 \$
Hygiène du milieu	595 340 \$
Santé et Bien-être	19 200 \$
Aménagement, Urbanisme et développement	170 330 \$
Loisirs et Culture	387 420 \$
Frais de financement	76 060 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 865 260 \$</b>

**Conciliation à des fins fiscales**

Financement	
Remboursement de la dette à long terme	129 390 \$
Affectations	
Transfert aux activités d'investissement	396 500 \$

Réserves financières et Fonds réservés	112 400 \$
Appropriation du surplus non affecté	(210 250 \$)
<b>Excédent de fonctionnement à la fin de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>0</b>

Adoptée à l'unanimité

21-12-289 3. **Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a procédé à l'étude de son programme des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024;

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit annuellement adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers suivants;

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné à tous les intéressés le 7 décembre 2021;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Anne-Sylvie Forney, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 comme suit :

**Répartition des dépenses par fonction**

Fonction	2022	2023	2024	TOTAL
Administration	5 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	7 000 \$
Sécurité publique	30 500 \$	30 000 \$		60 500 \$
Transport	210 000 \$	500 000 \$	290 000 \$	1 000 000 \$
Hygiène du milieu	178 000 \$	1 180 000 \$		1 358 000 \$
Loisirs et Culture	235 000 \$	350 000 \$	150 000 \$	735 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>658 500 \$</b>	<b>2 061 000 \$</b>	<b>441 000 \$</b>	<b>3 160 500 \$</b>

**Répartition des dépenses selon les modes de financement**

Mode de financement	2022	2023	2024	Total
Financement à long terme	0 \$	320 000 \$	0 \$	320 000 \$
Activités de fonctionnement	396 500 \$	506 000 \$	441 000 \$	1 343 500 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Fonds de roulement	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Revenus de transfert	262 000 \$	1 235 000 \$	0 \$	1 497 000 \$
<b>Total</b>	<b>658 500 \$</b>	<b>2 061 000 \$</b>	<b>441 000 \$</b>	<b>3 160 500 \$</b>

Adoptée à l'unanimité

4. **Période de questions**

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal. De plus, le public a été invité à présenter ses questions au conseil municipal, par écrit en transmettant leur demande par le moyen de leur choix (poste, télécopieur, courriel ou livré à l'hôtel de ville).

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil.

21-12-290 5. **Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19 h 50.

**Marc-Antoine Lefebvre**  
Directeur général et greffier-trésorier

**Yves Barrette**  
Maire